

La place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext (compartiments A, B, C) Paris et Alternext Paris.

SOMMAIRE :

La place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext (compartiments A, B, C) Paris et Alternext Paris	1
Les sources	2
Objectifs	2
Les résultats	2
1. La répartition des femmes dans les conseils	3
2. Evolution des femmes dans les conseils 2014-2017	5
3. Evolution par cotation du taux de nomination des femmes dans les conseils	6
4. La répartition par nationalité	7
4.1. Répartition des femmes ayant une autre nationalité que française	7
4.2. Parmi la population de nationalité française, 23 % sont des femmes	8
4.3. Répartition des six principales nationalités dans les conseils.	9
Note sur l'âge des membres des conseils	10
Conclusion sur les Conseils : les besoins d'administratrices dans la perspective du seuil obligatoire de 40% pour les sociétés relevant de la loi Copé-Zimmermann	12
5. la présence des femmes dans les comités des conseils	13
5.1. La présence des femmes dans les comités par cotation	13
5.2. Les comités des conseils où les femmes sont les plus représentées	15
5.3. Les autres comités	17
5.4. Evolution des nominations des femmes dans les comités des conseils	20
5.5. Répartition des membres des comités par nationalité	21
6. L'âge des membres des comités	24
7. Les Directoires, comités de direction	24
8. Les Femmes en position de Leadership	27
Conclusion	28

Les sources

La constitution des panels d'entreprises a été réalisée à partir des listes des compartiments A, B, C d'EURO-NEXT PARIS, d'ALTERNEXT PARIS soit 625 sociétés cotées au 1er juin 2017 et plus de 16 000 membres des conseils et comités analysés.

Les sources utilisées sont les informations figurant dans les supports de publications officielles (J.O., B.A.L.O., STATUTS), les rapports d'activité, les rapports annuels des sociétés et les sites web, lesquels ont permis de compléter ces données, après la tenue des Assemblées Générales à la date de l'étude soit au 1er juin 2017. Pour les biographies, différentes sources, comme Reuters ou Bloomberg, ont été consultées.

Pour les analyses de la nationalité, l'information ne couvre pas de façon exhaustive le panel global rappelé ci-dessus, car l'analyse est dépendante des éléments fournis par les sociétés. Nous avons procédé à un échantillonnage le plus représentatif possible, tout en soulignant l'impact éventuel qui pourrait être lié aux sources que nous avons exploitées (données parfois non fournies par les sociétés) et donc à certaines distorsions d'informations liées à notre sélection.

Objectifs

Dans la continuité de nos précédentes études publiées en 2015 et 2016, l'objectif principal demeure l'analyse de la présence des femmes administratrices dans les conseils après l'entrée en vigueur du deuxième seuil de 40% de la loi Copé-Zimmermann. Pour cette étude 2017, Nous nous sommes focalisés sur les principales cotations couvrant les capitalisations de taille grande (Euronext/ Compartiment A/131 big caps), moyenne (Euronext/Compartiment B/136 mid caps), petite (Euronext / Compartiment C/194 small caps) et très petite (Alternext/164 very small caps) sur un nombre de critères plus limité, mais élargi aux différents comités (à jour après les AG au 1er juin 2017).

En effet, la présence des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des sociétés a été analysée sur le marché réglementé d'Euronext entrant dans le champ de la loi quotas et détaillée entre ses trois compartiments A/B/C mais aussi d'ALTERNEXT PARIS, non réglementé stricto sensu et donc non soumis à la loi, qui néanmoins fournit une approche utile sur le niveau des petites capitalisations dans cette dynamique de gouvernance. Pour montrer le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre la parité ou à tout le moins les 40 % de femmes imposés par la loi Copé-Zimmermann, il est apparu utile d'élargir l'étude à la présence des femmes dans les comités, essentiels au fonctionnement du conseil et qui ne doivent donc pas rester à l'écart de cette dynamique.

Une attention particulière a été apportée à l'évolution au cours des quatre dernières années et à l'analyse de l'internationalisation, critère important dans le contexte d'activité mondialisé des entreprises.

Les résultats

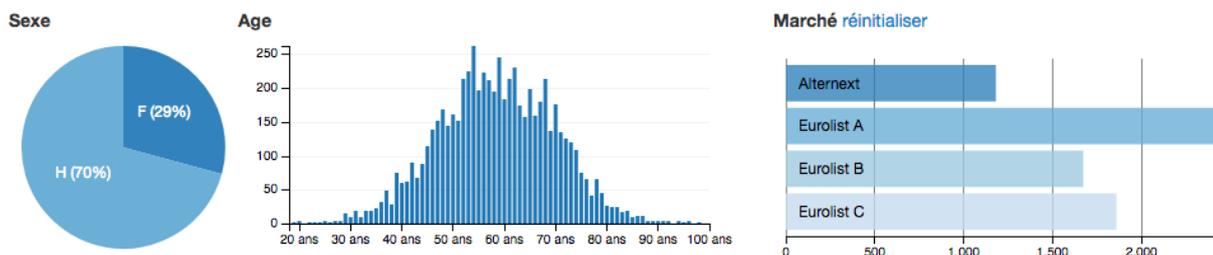
Les résultats de notre étude sur Euronext (Compartiments A/B/C) et Alternext montrent que les entreprises poursuivent lentement leurs actions en faveur de la parité malgré l'entrée en vigueur de la loi Copé-Zimmermann :

- En Juin 2017, le **taux d'administratrices dans les conseils reste toujours en deçà des 40%, surtout pour les capitalisations petites et moyennes**. Progressant à presque 35% pour les Big Caps du compartiment A ; atteignant les 30 % dans les Mid Caps du compartiment B ; augmentant à 28% dans les Small Caps du C ; et à 17% sur Alternext.
- Il est important de noter que les compartiments A, B et C de la Côte sont soumis à la loi et atteignent 31 %, alors qu'Alternext, n'étant pour l'instant pas soumis à la loi ne dépasse pas 17 %.
- **Dans tous les cas l'augmentation des femmes dans les conseils a accélérée et a contribué au rajeunissement des conseils. Le taux de nominations des femmes dépasse les 40 % (Compartiment A : 58 %, Compartiment B : 49 % et compartiment C : 46 %), mais cela ne suffit pas encore à atteindre un taux de représentation féminine conforme à la loi.**
- Le taux global de femmes dans les conseils ressort ainsi à plus de **29,2 % pour la cotation française sur Euronext et Alternext (625 sociétés analysées)**.
- L'analyse de la présence des femmes **dans les comités** fait ressortir **un taux global de 35 % de présence** d'administratrices et confirme l'accélération de l'augmentation des femmes dans les comités.

1. LA REPARTITION DES FEMMES DANS LES CONSEILS

POUR LES COMPARTIMENTS EURONEXT A, B, C ET ALTERNEXT

Ensemble des Côtes A, B, C et Alternext : 29,23 % de femmes dans les conseils (625 sociétés analysées)

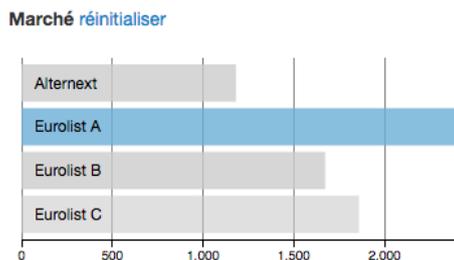
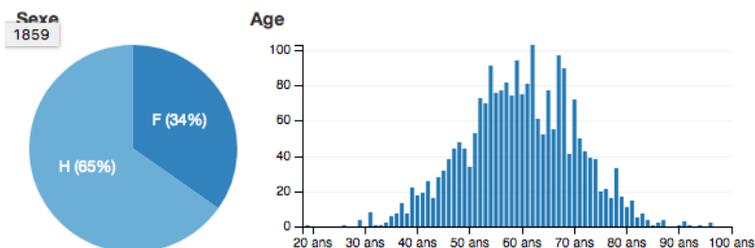


Côte A : 34,77 % de femmes dans les conseils (131 sociétés analysées)

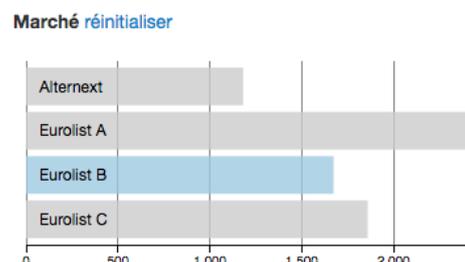
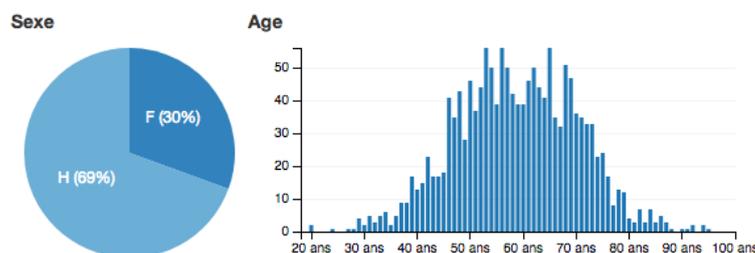
Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris



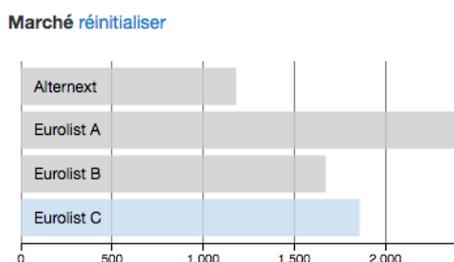
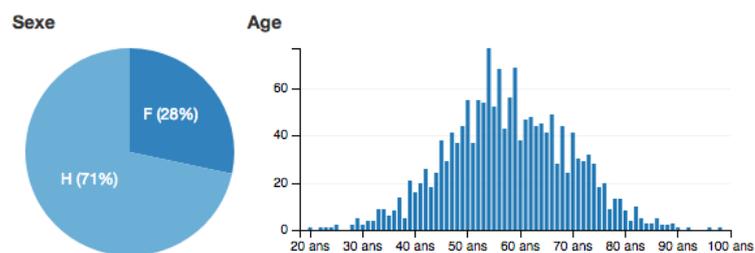
En partenariat avec telescope



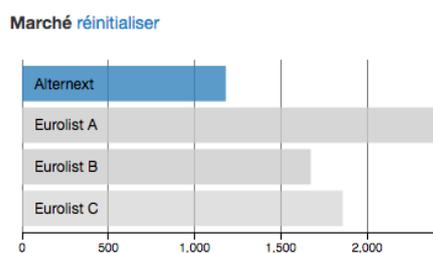
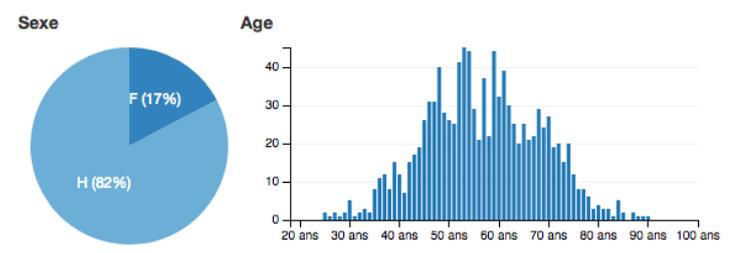
Côte B : 30,60 % de femmes dans les conseils (136 sociétés analysées)



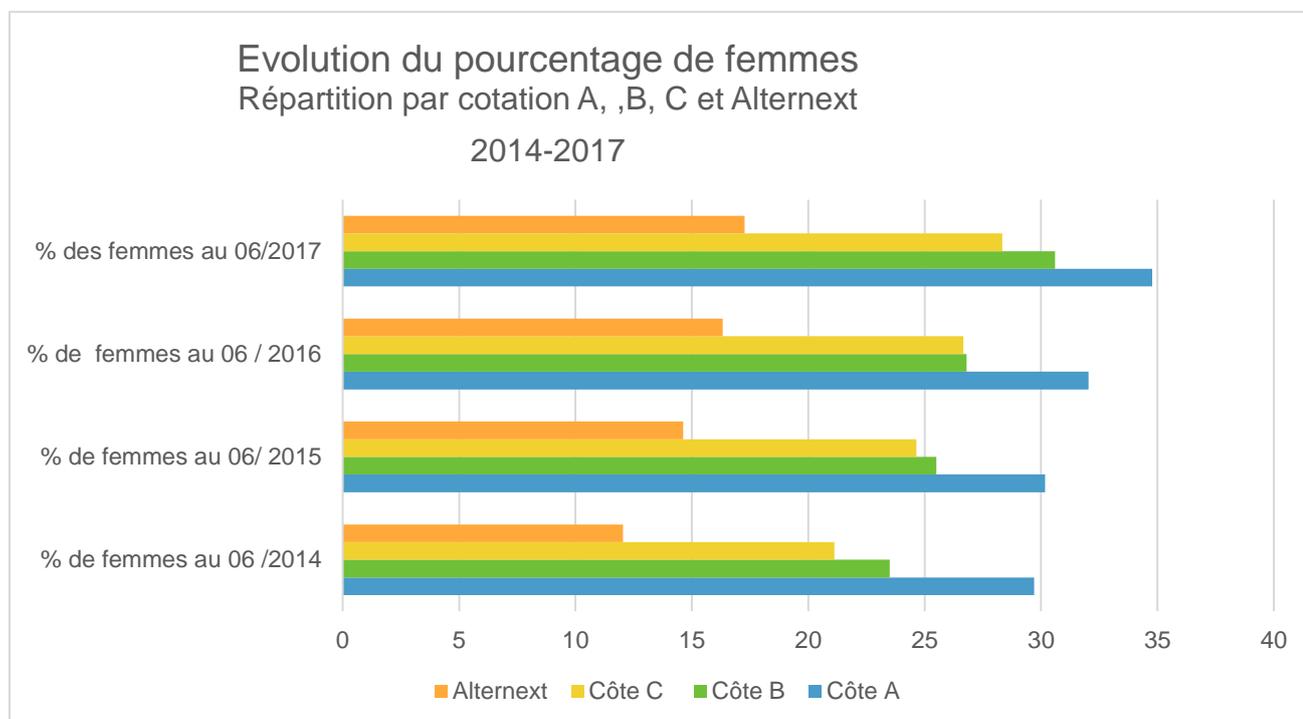
Côte C : 28,34 % de femmes dans les conseils (194 sociétés analysées)



ALTERNEXT : 17,27 % de femmes dans les conseils (164 sociétés analysées)



2. Evolution des femmes dans les conseils 2014-2017



Quelques observations :

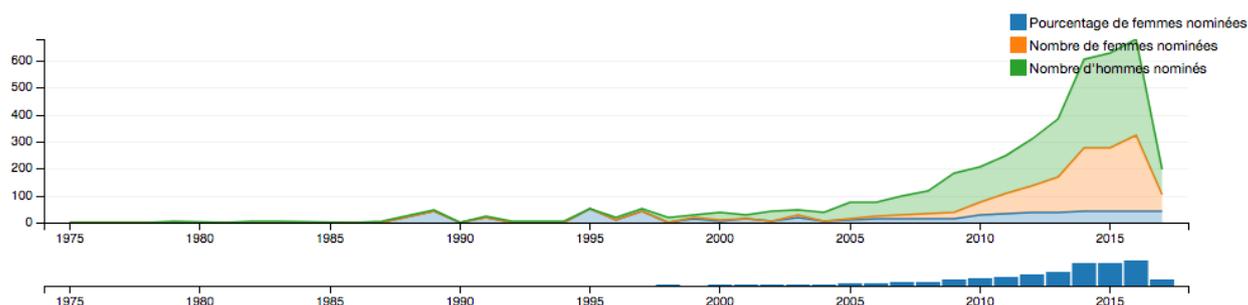
- L'augmentation est lente mais régulière sur les quatre dernières années au regard des 40 % de la loi Copé-Zimmermann.
- L'effet de l'entrée en vigueur de la loi est visible sur toutes les cotations mais pas suffisant.
- L'augmentation du pourcentage de femmes s'accélère au cours des 12 derniers mois.

	Côte A	Côte B	Côte C	ALTERNEXT
% des femmes à 06/2014	29,70	23,5	21,12	12,04
% des femmes à 06/2015	30,17	25,5	24,65	14,62
% des femmes à 06/2016	32,04	26,8	26,66	16,33
% des femmes à 06/2017	34,77	30,60	28,34	17,27

3. Evolution par cotation du taux de nomination des femmes dans les conseils

Globalement sur Euronext et Alternext, le taux des nominations de femmes dans les conseils a augmenté, e passe la barre des 650 nominations. Autrement dit, la proportion des femmes nommées est passé à 29 % à 48 % .

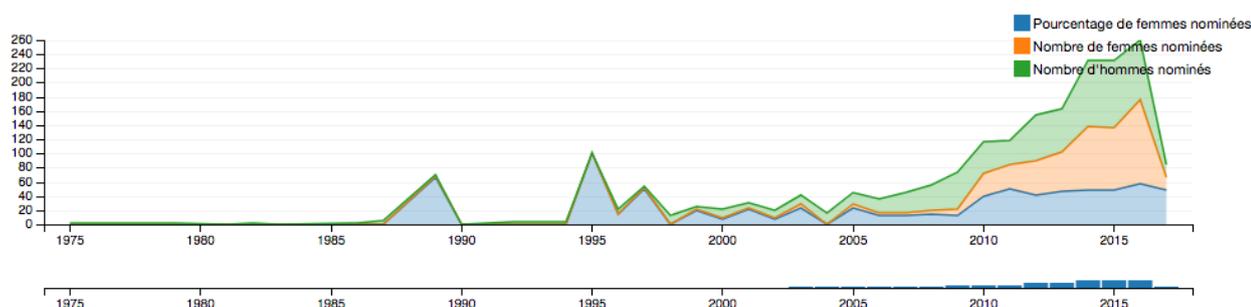
Années de nomination



Le détail des évolutions par marché donne les résultats suivants :

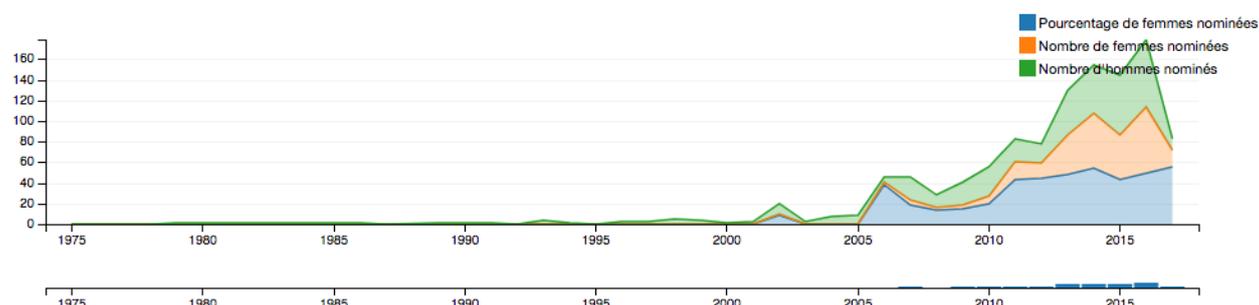
- **Sur la côte A** en 2017, 58 % des nominations (37 % en 2016) à des postes d'administrateurs sont des femmes et 42 % des hommes et marque la proportion de femmes nommées la plus élevée.

Années de nomination



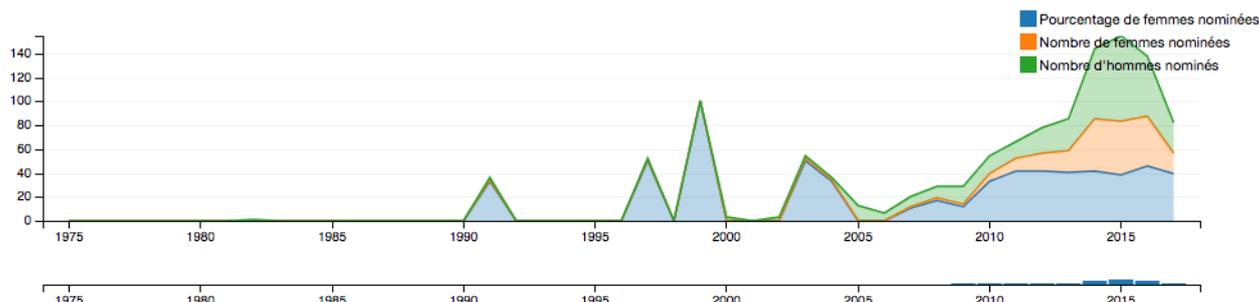
- **Sur la côte B** en 2017, 49 % des nominations (35 % en 2016) à des postes d'administrateurs sont des femmes et 51 % des hommes

Années de nomination



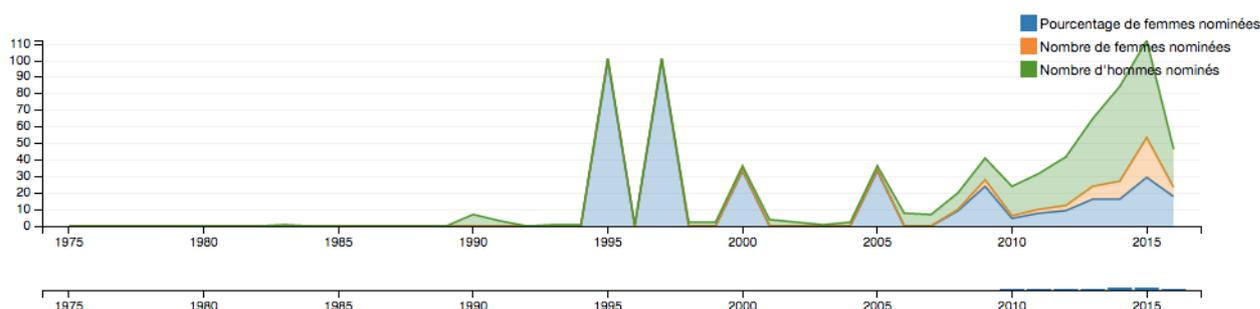
- **Sur la Côte C** en 2017, 46 % des nominations (26% en 2016) à des postes d'administrateurs sont des femmes et 54 % des hommes.

Années de nomination



- **Sur Alternext** en 2017, 21 % des nominations (18 % en 2016) à des postes d'administrateurs sont des femmes et 79 % des hommes.

Années de nomination



4. La répartition par nationalité

Sur l'ensemble des sociétés analysées sur Euronext et Alternext, 64 % des membres des conseils sont de nationalité française.

4.1. Répartition des femmes ayant une autre nationalité que française

Parmi l'autre partie de la population (36 %) qui n'ont pas la nationalité française, 39 % sont des femmes membres des conseils et sont réparties de la manière suivante :

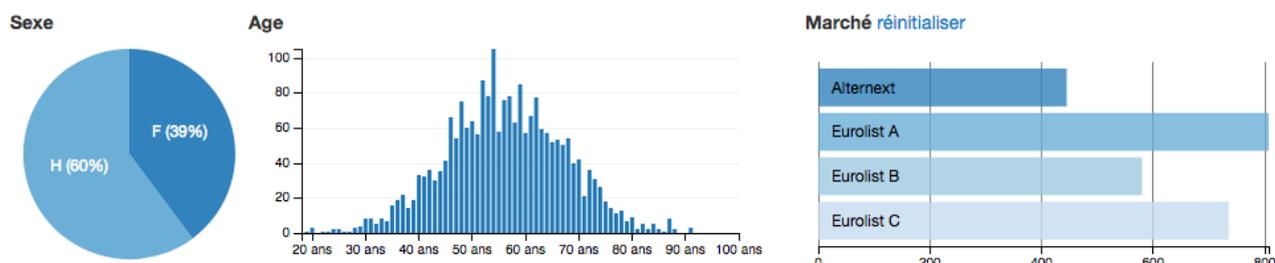
Côte A : 46 % de femmes d'une autre nationalité dans les conseils

Côte B : 43 % de femmes d'une autre nationalité dans les conseils

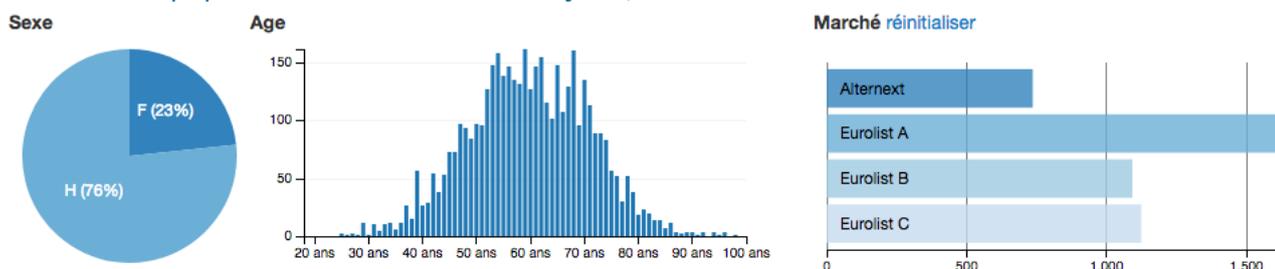
Côte C : 40 % de femmes d'une autre nationalité dans les conseils

Alternext : 22 % de femmes d'une autre nationalité dans les conseils

Montrant un taux d'internationalisation des administratrices qui décroît avec la taille de la société mais en augmentation :



4.2. Parmi la population de nationalité française, 23 % sont des femmes



Pour la population de nationalité française, les 23 % de femmes membres de conseils sont respectivement réparties par cotations de la manière suivante :

Côte A : 29 % de femmes de nationalité française dans les conseils

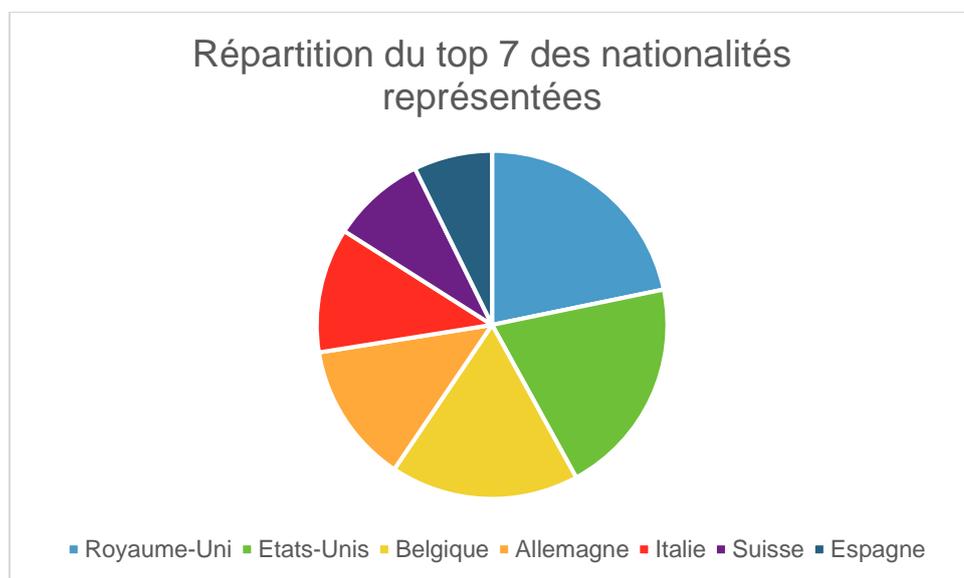
Côte B : 23 % de femmes de nationalité française dans les conseils

Côte C : 20 % de femmes de nationalité française dans les conseils

Alternext : 13 % de femmes de nationalité française dans les conseils

4.3. Répartition des sept principales nationalités dans les conseils.

Ces sept nationalités représentent 73 % des non français (hommes et femmes) dans les conseils



Répartition Hommes / Femmes des 7 principales nationalités (pourcentage par rapport au total des hommes et des femmes dans les conseils qui ne sont pas de nationalité française).

Autre Nationalité	Royaume-Uni	Etats-Unis	Belgique	Allemagne	Italie	Suisse	Espagne
Répartition du top 7 Pays	15%	14%	12%	9%	8%	6%	5%

Sur les 73 % que représentent ces 7 nationalités, les femmes sont 76 % et les Hommes 66 %. Autrement dit les femmes de ces 7 nationalités représentent 76 % des femmes qui ne sont pas de nationalité française.

Le Royaume-Uni représente 15 % des personnes de nationalité non-française, en légère hausse

Les Etats-Unis représentent : 14 % des personnes de nationalité non-française, en légère baisse

La Belgique représente 12 % des personnes de nationalité non-française, stable

L'Allemagne représente 9 % des personnes de nationalité non-français, en baisse

L'Italie représente 8 % des personnes de nationalité non-française, en baisse

La Suisse représente 6 % des personnes de nationalité non-française, en baisse

L'Espagne représentent 5 % des personnes de nationalité non-française en hausse

Le taux de femmes parmi ces nationalités les plus représentées sont :

Royaume-Uni : 27 % des personnes de nationalité anglaise dans les conseils sont des femmes

Etats-Unis : 31 % des personnes de nationalité américaines dans les conseils sont des femmes

Belgique : 20 % des personnes de nationalité belges dans les conseils sont des femmes

Allemagne : 21 % des personnes de nationalité allemandes dans les conseils sont des femmes

Italie : 25 % des personnes de nationalité italienne dans les conseils sont des femmes

Suisse : 26 % des personnes de nationalité suisse dans les conseils sont des femmes.

Espagne : 28 % des personnes de nationalité suisse dans les conseils sont des femmes.

Il est donc difficile de déduire que les femmes sont présentes en proportion plus importante en fonction de leur nationalité, bien que les Etats-Unis se détachent quelque peu des moyennes.

Note sur l'âge des membres des conseils

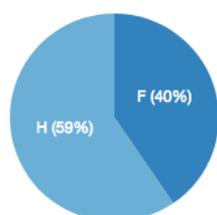
Pour chacun des graphiques présentés, la pyramide des âges permet de voir la répartition par population.

Le taux des femmes dans les comités diminue proportionnellement à l'âge des membres

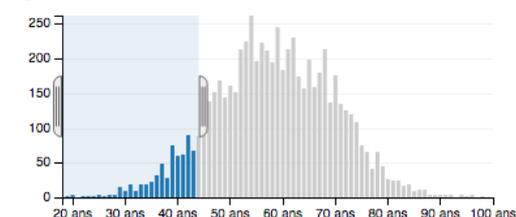
Les femmes représentent 29 % des conseils (tout âge confondu)

Les femmes de 18 à 44 représentent 40 % des de cette tranche d'âge dans les conseils

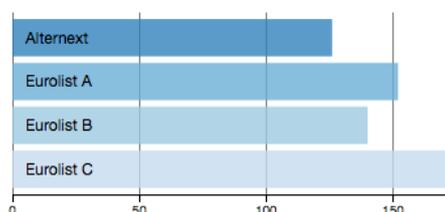
Sexe



Age 18 -> 44 ans réinitialiser



Marché



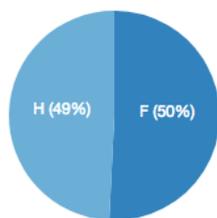
Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris



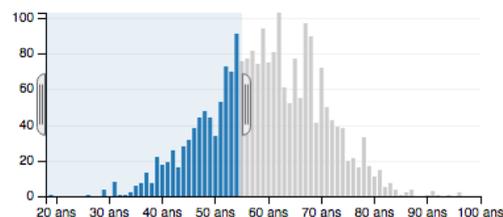
En partenariat avec telescope

Pour la côte A les femmes de 18 à 55 ans représentent plus de la moitié des personnes dans les conseils

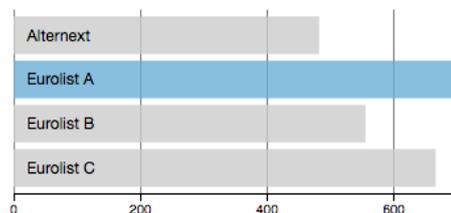
Sexe



Age 18 -> 55 ans réinitialiser



Marché réinitialiser



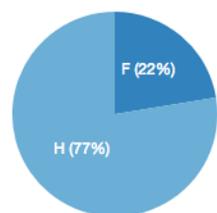
Parmi les moins de 60 ans les femmes ne sont plus que 35 % dans les conseils (pour tous les compartiments)

Parmi les moins de 70 ans, les femmes ne sont plus que 31 % dans les conseils (pour tous les compartiments)

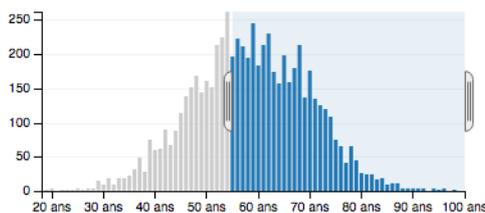
En dessous de 80 ans le taux de femmes dans les conseils est à 28 % (pour tous les compartiments)

Inversement, parmi les membres des conseils qui ont plus de 55 ans, seulement 22 % sont des femmes.

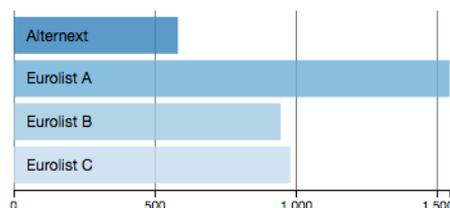
Sexe



Age 55 -> 100 ans réinitialiser

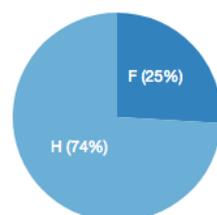


Marché

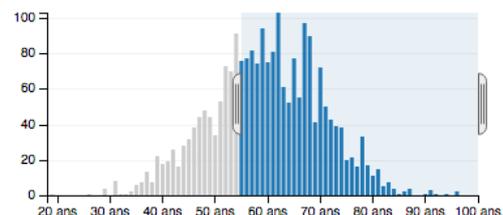


Et pour la Côte A, parmi les membres des conseils qui ont plus de 55 ans, seulement 25 % sont des femmes.

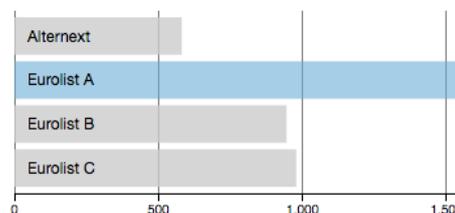
Sexe



Age 55 -> 100 ans réinitialiser



Marché réinitialiser



Signe encourageant, la relève se compose de femmes en proportion proche de la parité. Autrement dit les nouvelles générations intègrent les conseils sur des bases paritaires.

Conclusion sur les conseils :

Les besoins d'administratrices pour le seuil obligatoire de 40% pour les sociétés relevant de la loi Copé-Zimmermann

Le nombre de femmes à recruter en tant que membre du conseil est très important et varie beaucoup en fonction de l'ajout de membres féminin ou du remplacement d'un membre masculin par un membre féminin.

Nombres	Côte A (soumis aux quota)	Côte B (soumis aux quota)	Côte C (soumis aux quotas)	Alternext (non soumis aux quota donc pour information)
Nombre de femmes	847 / 2436	512 / 1673	527 / 1859	204/1181
% de femmes	34 %	30 %	28 %	17 %
nombre de femmes pour atteindre 40 %	113 femmes à recruter en fonction des remplacements	160 femmes à recruter en fonction des remplacements	220 femmes à recruter en fonction des remplacements	270 femmes à recruter en fonction des remplacements

Dans la continuité des années précédentes, les femmes sont nommées en plus, plutôt qu'en remplacement d'hommes, ce qui améliore le taux de représentation mais plus lentement. Donc l'évolution du pourcentage des femmes est lent et n'atteint les objectifs de la loi Copé-Zimmermann, malgré son entrée en vigueur.

Le besoin d'administratrices sur Euronext est d'environ de 500 femmes à nommer pour atteindre 40% à chiffre (à nombre de personnes constant dans les conseils). Pour les côtes A,B,C, même si la soumissions aux quotas font augmenter le taux de femmes dans les conseils, les besoins de recrutement sont encore forts pour parvenir à la satisfaction des exigences de la loi.

Il est frappant de constater que pour Alternext, le taux de femmes dans les conseils n'a pas évolué malgré l'entrée en vigueur de la loi.

Ces chiffres sont toutefois à relativiser et sont donc fournis à titre indicatif car il s'agit de données globales, or le comptage doit se faire société par société.

5. la présence des femmes dans les comités des conseils

Ensemble des Côtes A, B, C et Alternext : le taux de présence d'administratrices dans les comités est de 35%, en augmentation de 7 points et désormais supérieur au niveau global de femmes dans les conseils (29 %).

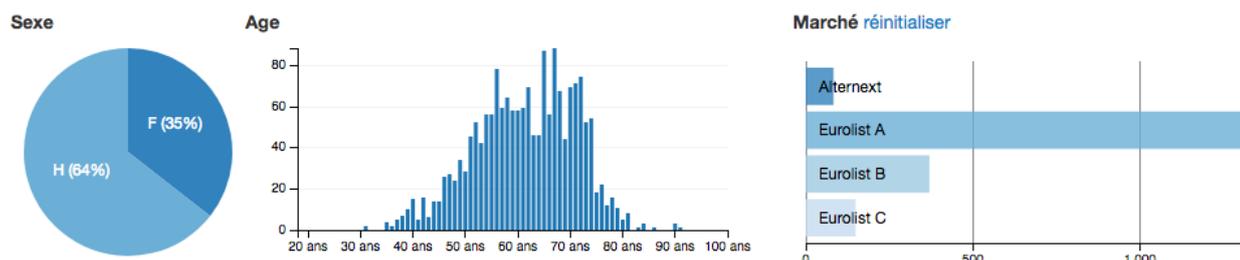
Toutefois, cette moyenne est fournie à titre strictement indicatif car elle recouvre des situations très diverses selon les marchés : les administratrices sont :

- en nombre supérieur dans les comités des big caps de la côte A (39% vs 34% au conseil) et des small caps B (32% (+ 7 points) vs 30% au conseil),
- en nombre légèrement inférieur chez les small caps de la cote C (26% (doublement + 13 points) vs 28% au conseil)
- en nombre nettement inférieur pour les sociétés cotées sur Alternext (9% (en baisse) vs 16,3% au conseil).

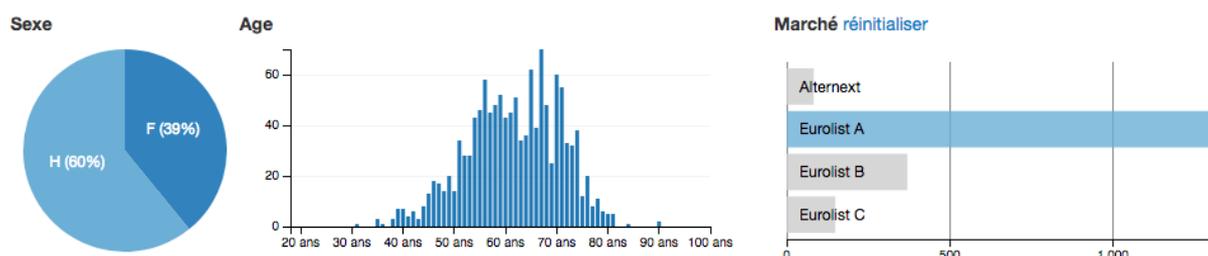
L'augmentation est réelle et la proportion de femmes dépasse largement celle des conseils.

Les comités des conseils regroupent essentiellement les comités de nominations, de rémunérations, les comités d'audit, d'éthique et gouvernance, des risques.

5.1. La présence des femmes dans les comités par cotation



Côte A : 39% de femmes dans les comités à comparer avec 34% de femmes dans les conseils.

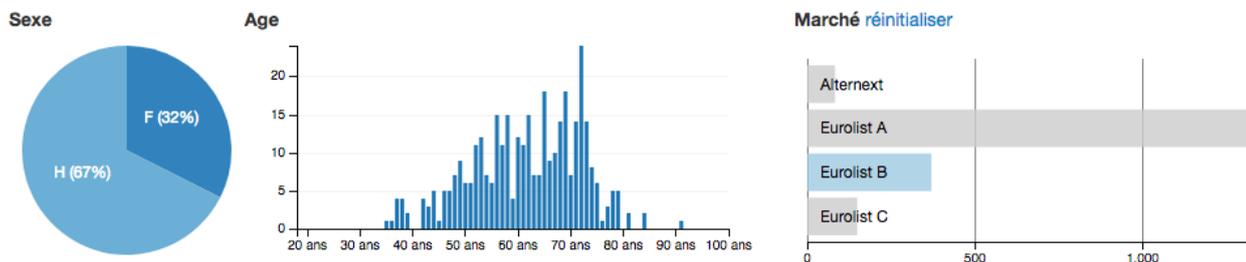


Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris

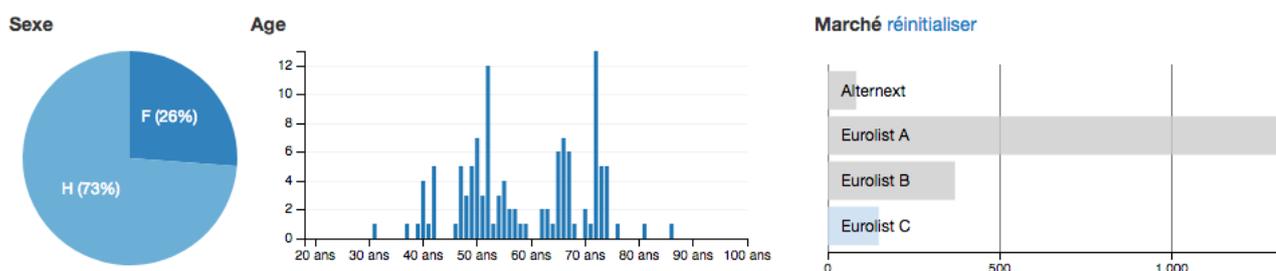


En partenariat avec telescop

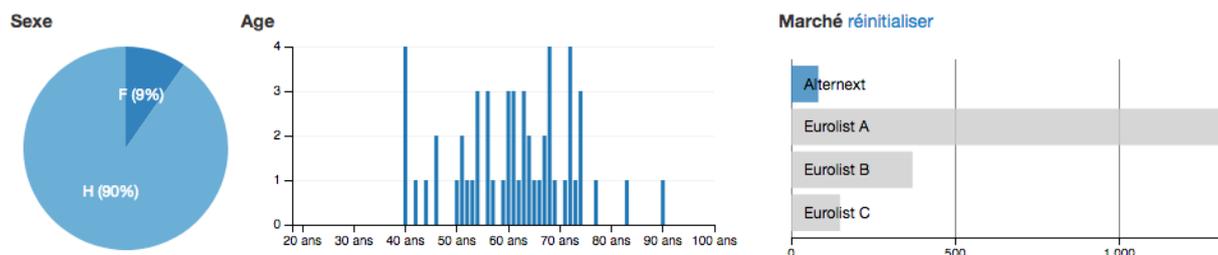
Côte B : 32 % de femmes dans les comités à comparer avec 30% de femmes dans les conseils



Côte C : 26 % de femmes dans les comités, à comparer avec 28% de femmes dans les conseils.

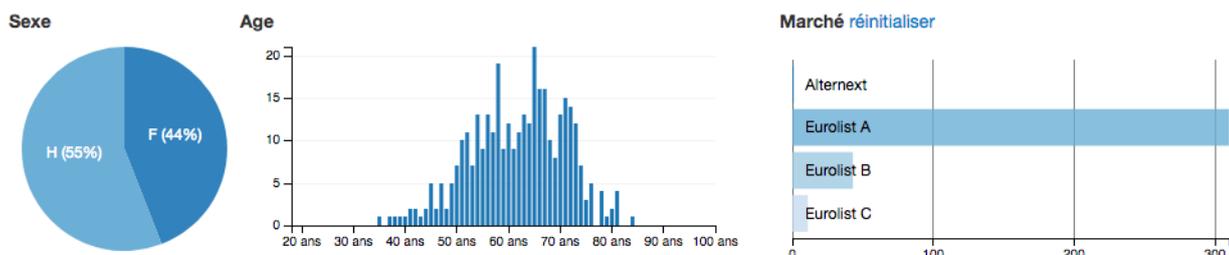


ALTERNEXT : 9% de femmes dans les comités à comparer avec 17% de femmes dans les conseils

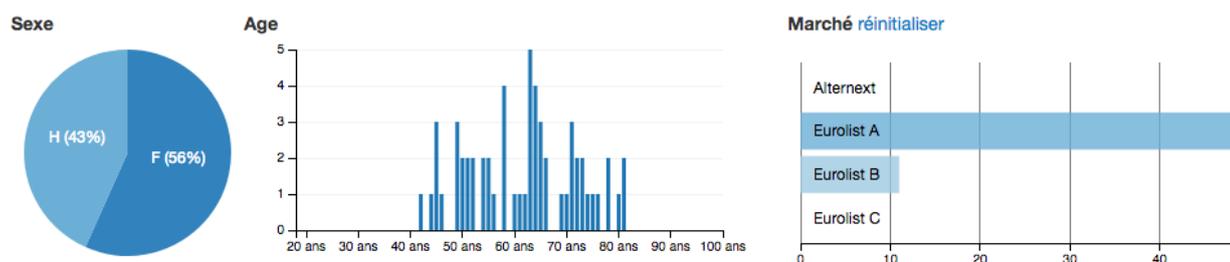


5.2. Les comités des conseils où les femmes sont les plus représentées

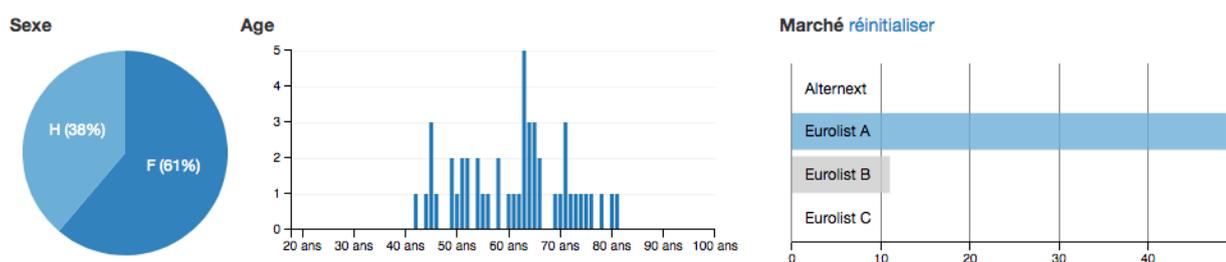
Les trois comités d'éthique, de gouvernance et des risques comptent 44% de femmes



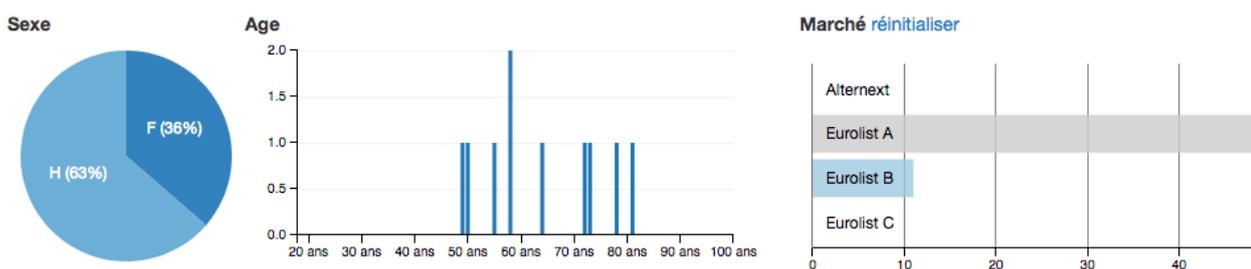
Les comités d'éthique comptent 56 % de femmes



Le taux est de 61% de femmes pour le compartiment A ...



... pour descendre à 36% de femmes pour le compartiment B

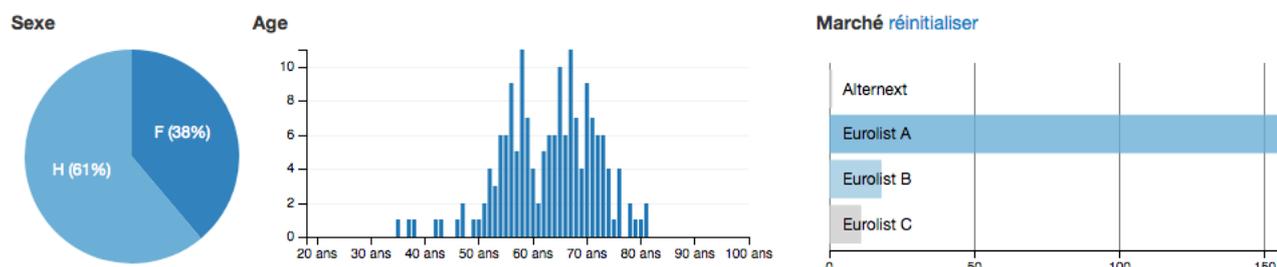


Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris

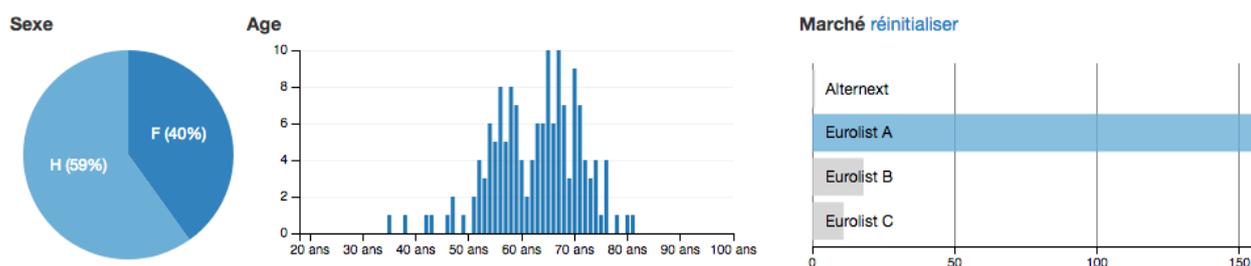


En partenariat avec **telescop**

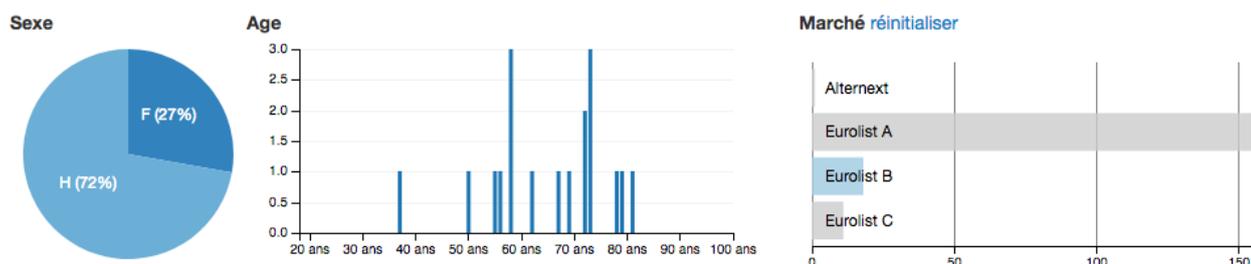
Les comités de gouvernance comptent 38 % de femmes



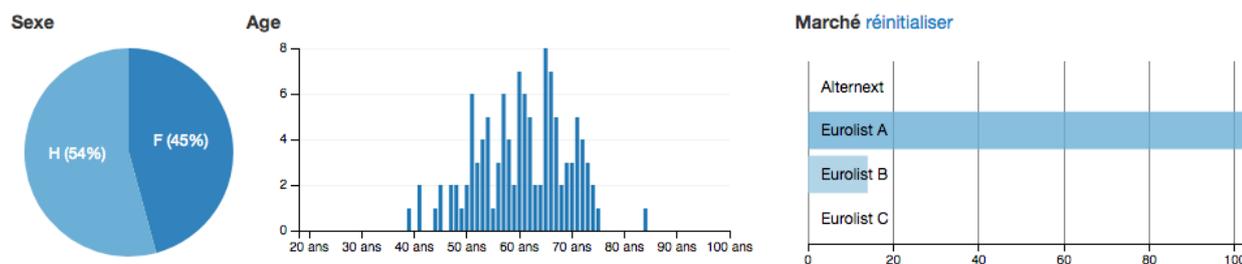
Les comités de gouvernance du compartiment A comptent 40 % de femmes



Les comités de gouvernance du compartiment B comptent 27 % de femmes



Les Comités de risques comptent 45 % de femmes

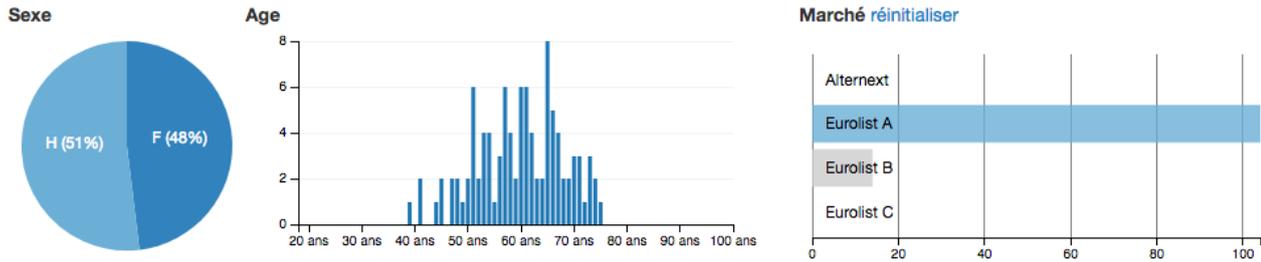


Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris

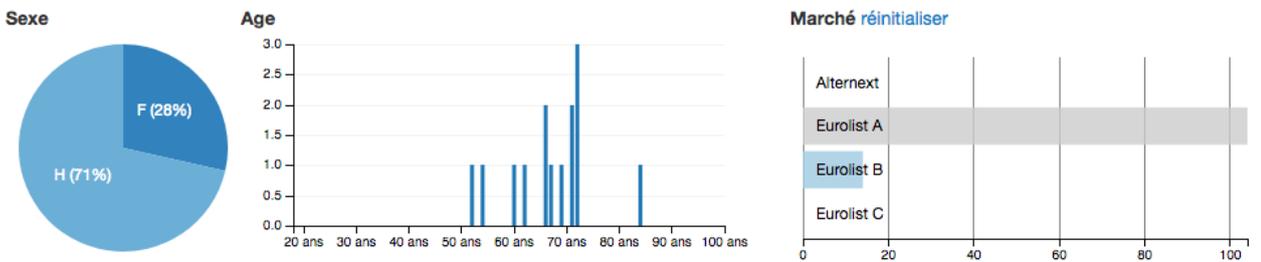


En partenariat avec telescope

Les comités de risques du compartiment A comptent 48% de femmes...

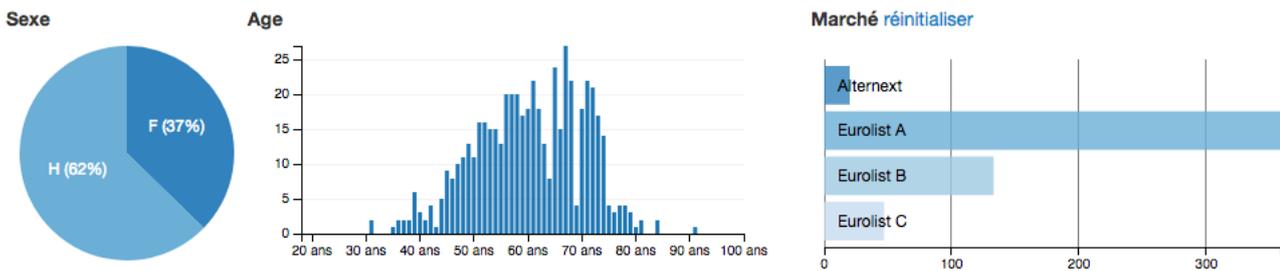


...les comités de risques du compartiment B comptent 28 % de femmes

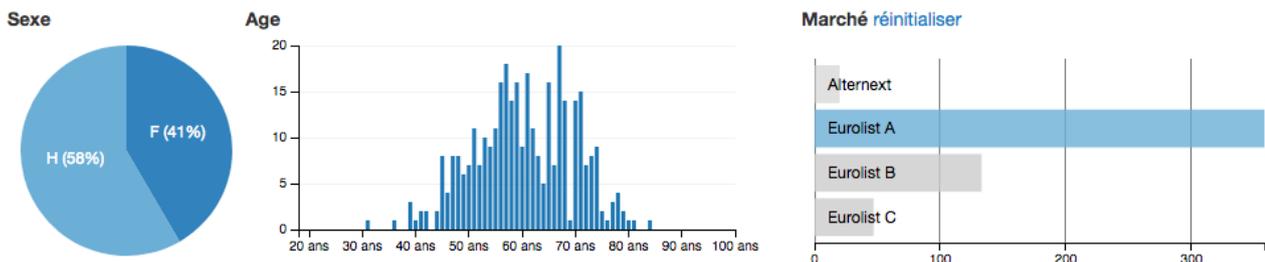


5.3. Les autres comités

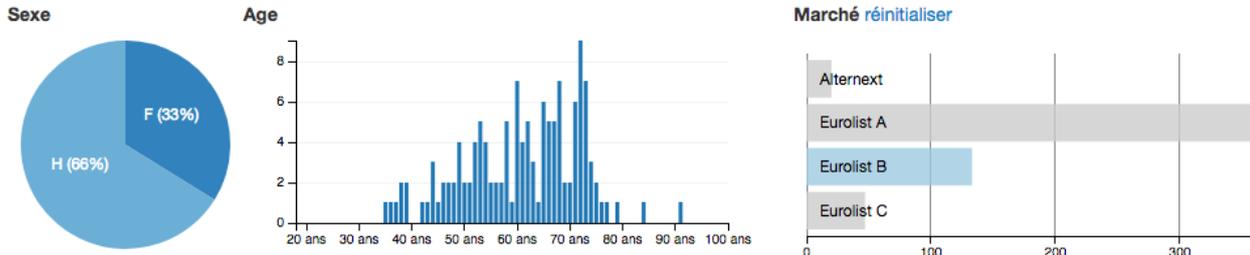
Les comités d’audit comptent 37 % de femmes



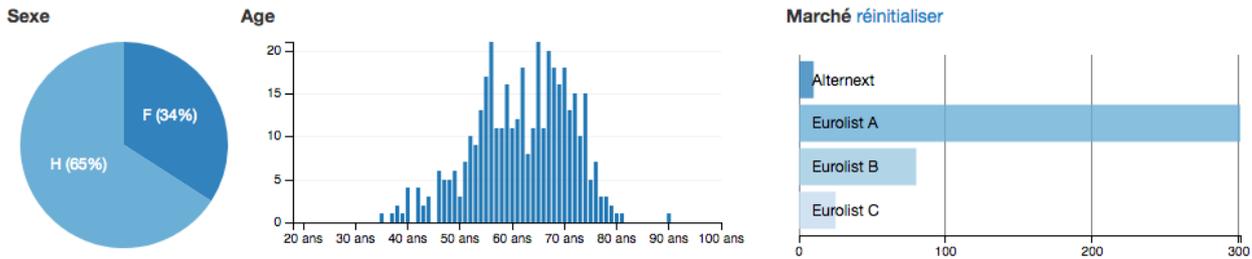
Les comités d’audit du compartiment A comptent 41 % de femmes...



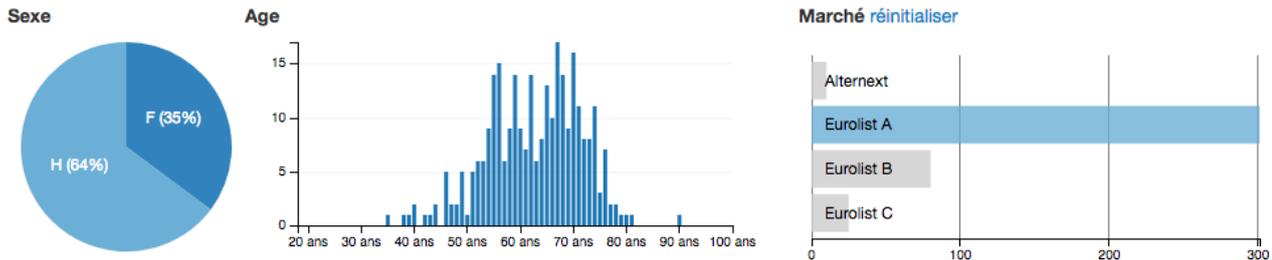
...Les comités d'audit du compartiment B comptent 33 % de femmes...



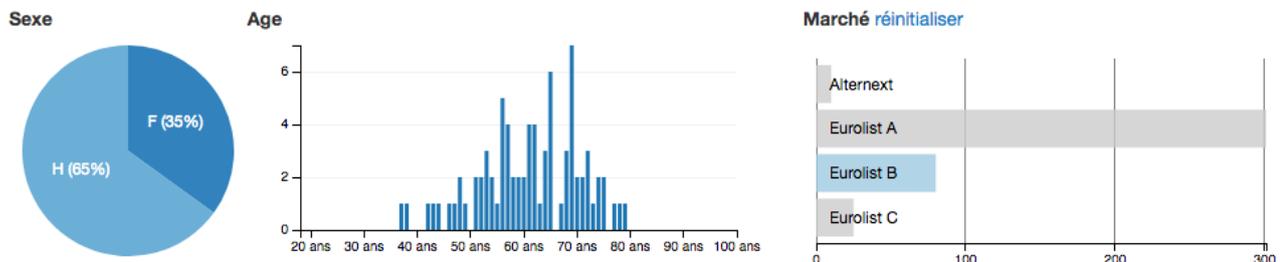
Les comités de nominations comptent 34 % de femmes



Les comités de nominations du compartiment A comptent 35 % de femmes...



...Les comités de nominations du compartiment B comptent 35 % de femmes...

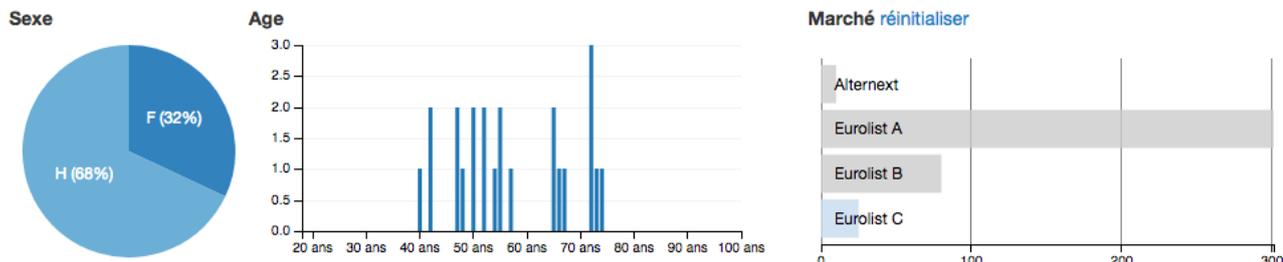


Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris

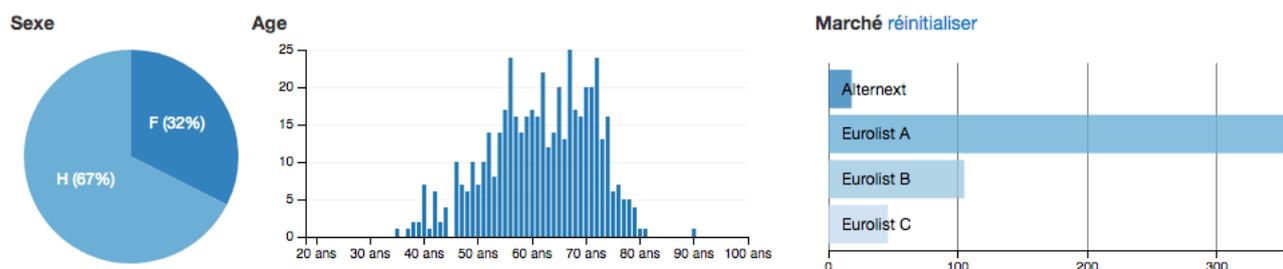


En partenariat avec telescope

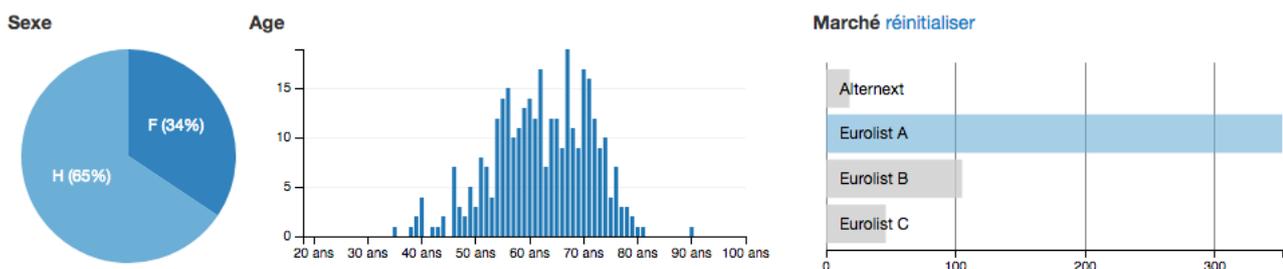
...Les comités de nominations du compartiment C comptent 32 % de femmes.



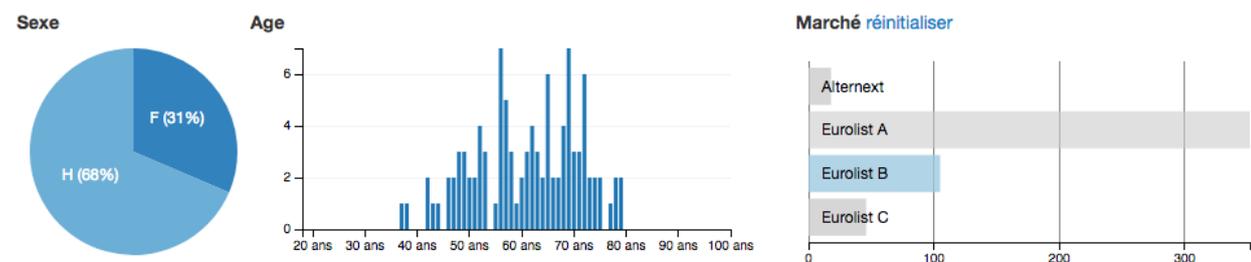
Les comités de rémunération comptent 32 % de femmes



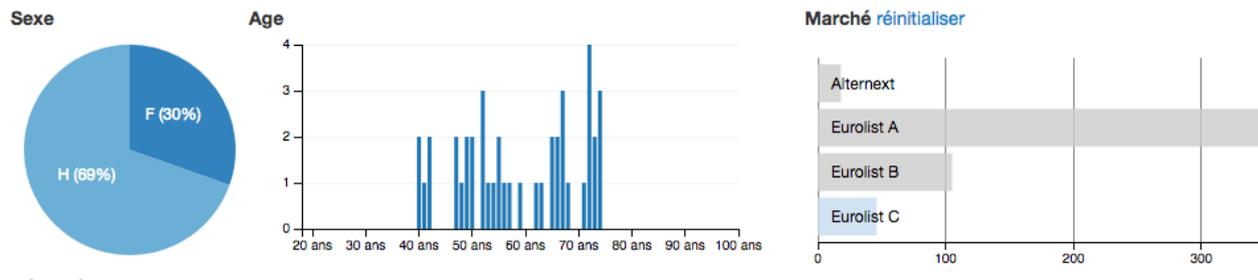
Les comités de rémunérations du compartiment A comptent 34 % de femmes...



...les comités de rémunérations du compartiment B comptent aussi 31 % de femmes...



...Les comités de rémunérations du compartiment C comptent 30% de femmes...



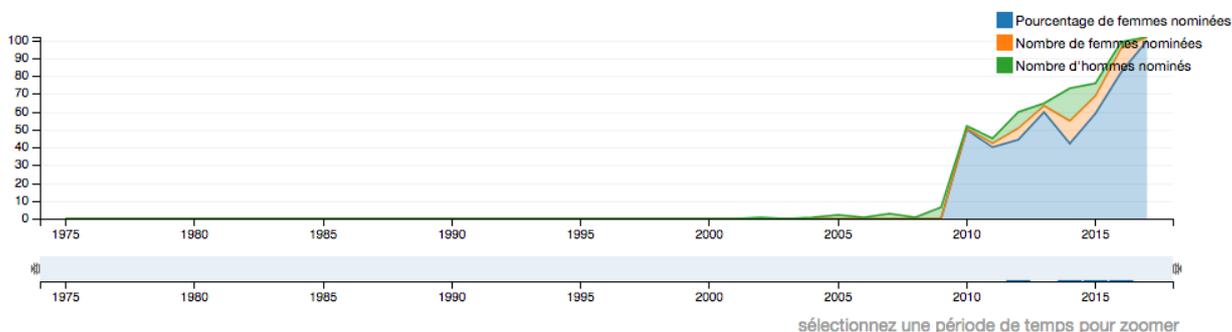
Remarques sur les comités des conseils :

- Le compartiment A regroupe le plus grand nombre de comités des conseils. le détail par cotation permet de prendre en considération les disparités.
- Le nombre réduit de comités pour Alternext et parfois pour le compartiment C explique pourquoi le détail relatif à ces cotations est absent.
- Bien que non soumis aux contraintes des conseils, les femmes dans les comités des conseils parviennent à dépasser les 40 % plus souvent qu'avant.

5.4. Evolution du taux de nomination des femmes dans les comités des conseils

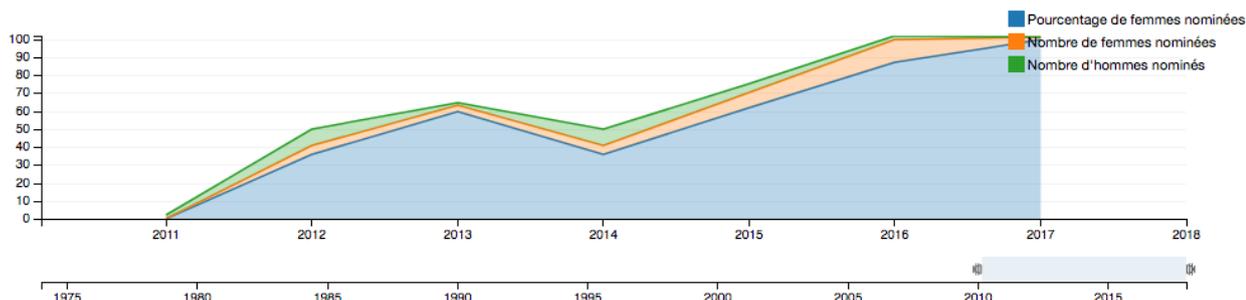
Globalement sur Euronext et Alternext, le taux des nominations de femmes dans les comités a atteint 82 % sur la dernière année, marquant une très forte progression par rapport à 2015-2016 (59 %).

Années de nomination 1974 -> 2018 réinitialiser



En 2017 les taux de nominations des femmes dans les comités des conseils par cotation
Compartiment A : 87% contre 62% en 2016

Années de nomination 2010 -> 2018 réinitialiser



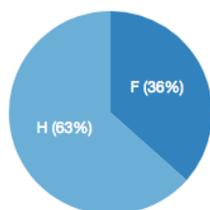
5.5. Répartition des membres des comités par nationalité

Nationalité française

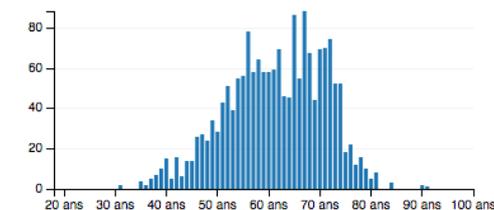
Globalement les personnes de nationalité française représentent 69 % des membres des comités.

36 % de cette population membre des comités sont des femmes soit une augmentation de 12 points en un an

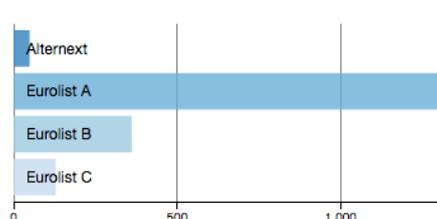
Sexe



Age

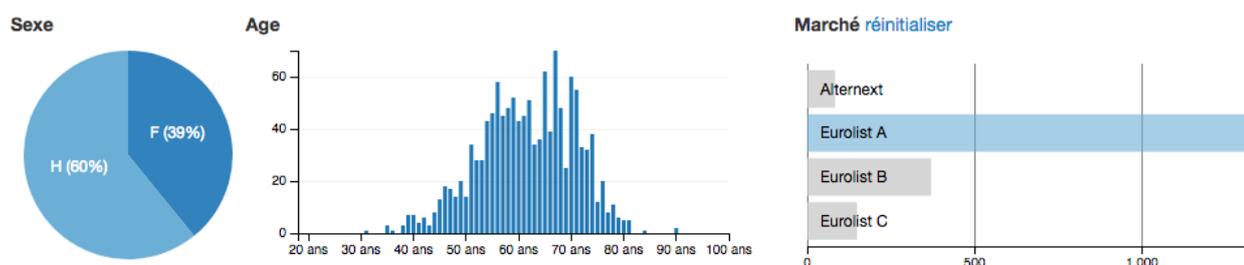


Marché

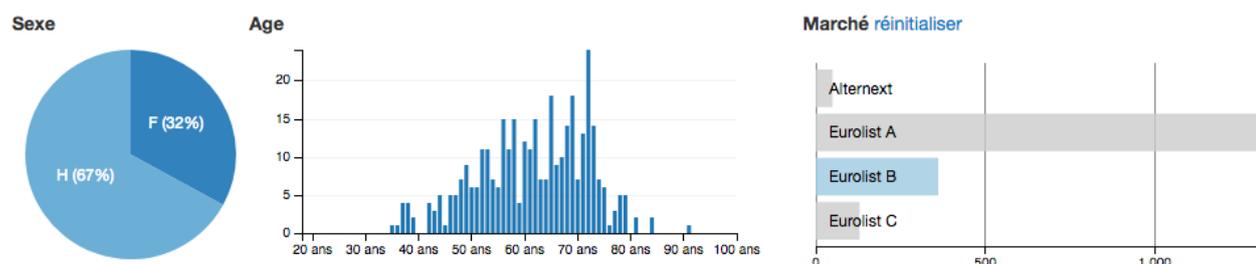


La répartition des membres des comités de nationalité française est la suivante :

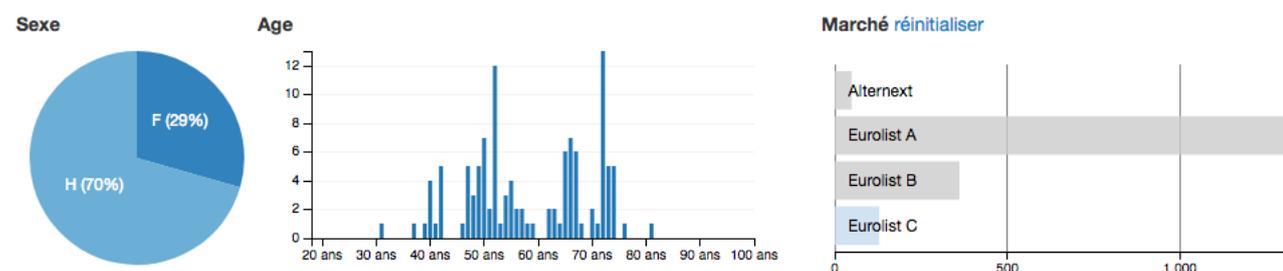
Pour les comités de la côte A la population de nationalité française se compose de 39 % de femmes soit une augmentation de 13 points en un an



Pour les comités de la côte B la population de nationalité française se compose de 32% de femmes soit une augmentation de 14 points en un an



Pour les comités de la côte C la population de nationalité française se compose de 29% de femmes soit une augmentation de 15 points en un an

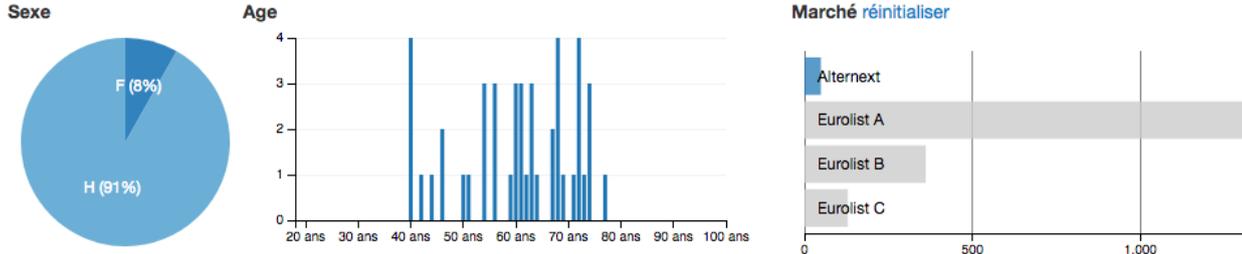


**Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités
des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris**



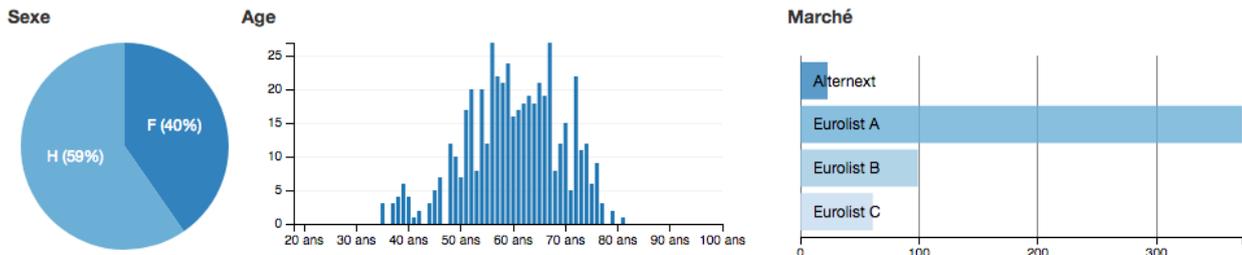
En partenariat avec **telescop**

Pour les comités d'Alternext la population de nationalité française se compose de 8% de femmes, en très forte baisse

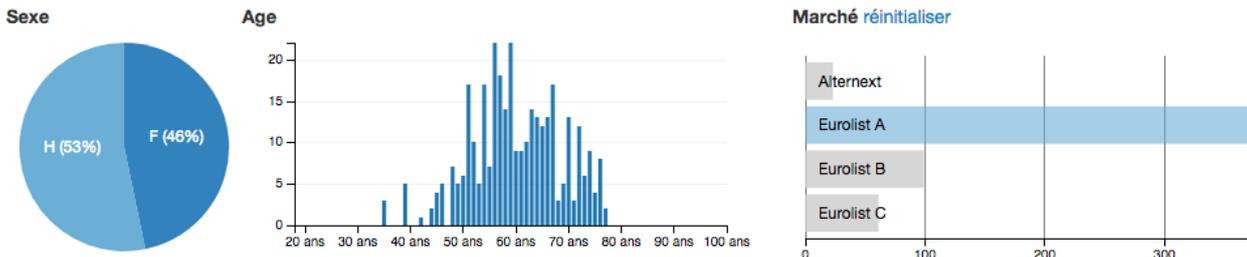


Les autres nationalités

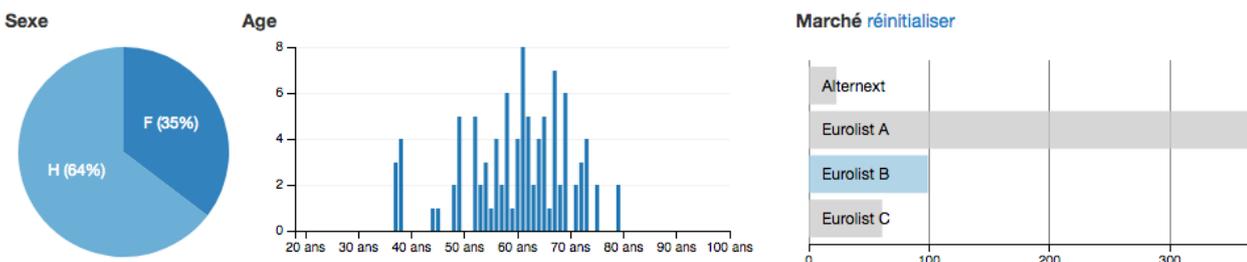
Les membres des comités d'une autre nationalité sont 31 % (en baisse de 7 points), parmi eux, les femmes représentent 40 % (+ 9 points) pour la globalité des cotations (les personnes dont la nationalité n'est pas connue sont exclues des calculs).



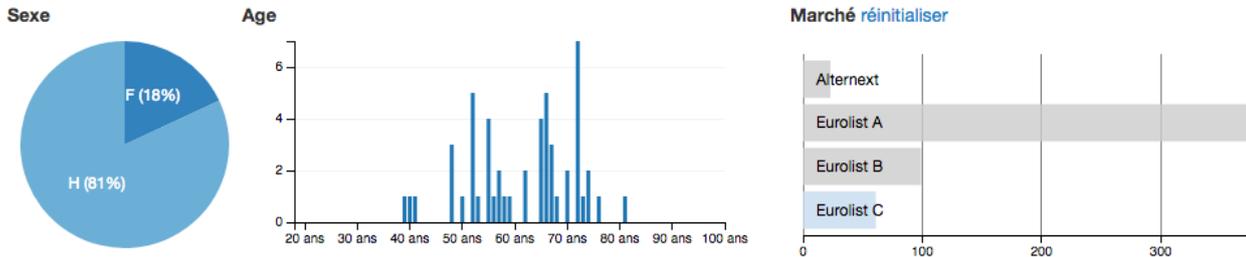
Pour les comités de la côte A la population d'une autre nationalité se compose de 46 % de femmes (+16 points)



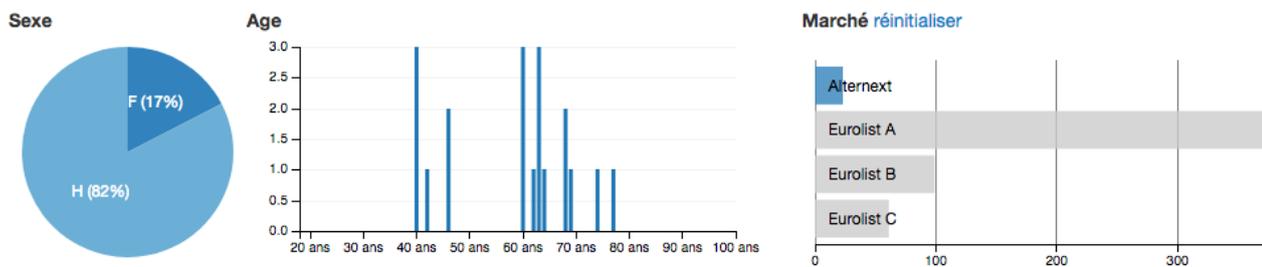
Pour les comités de la côte B la population d'une autre nationalité se compose de 35 % de femmes (+ 7 points)



Pour les comités de la côte C la population d'une autre nationalité se compose de 18 % de femmes (+9 points en un an)



Pour les comités d'Alternext la population d'une autre nationalité se compose de 17% de femmes (+17 points)



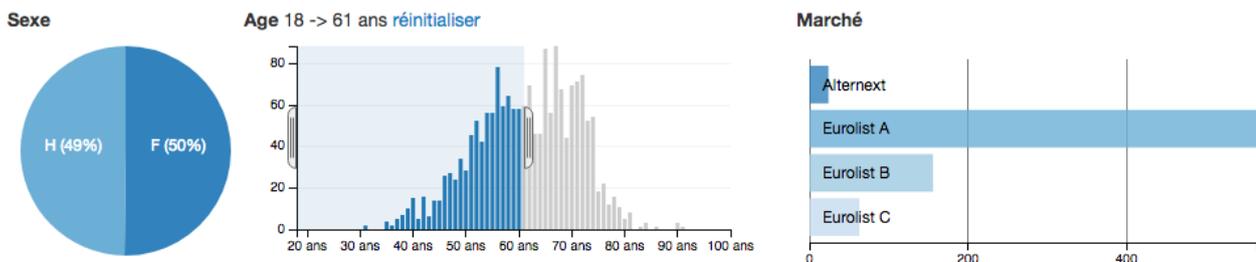
6. L'âge des membres des comités

Pour chacun des graphiques présentés, la pyramide des âges permet de voir la répartition par population.

Le taux des femmes dans les comités diminue proportionnellement à l'âge des membres :

Les femmes représentent 35 % des comités (tout âge confondu) en augmentation de 7 points.

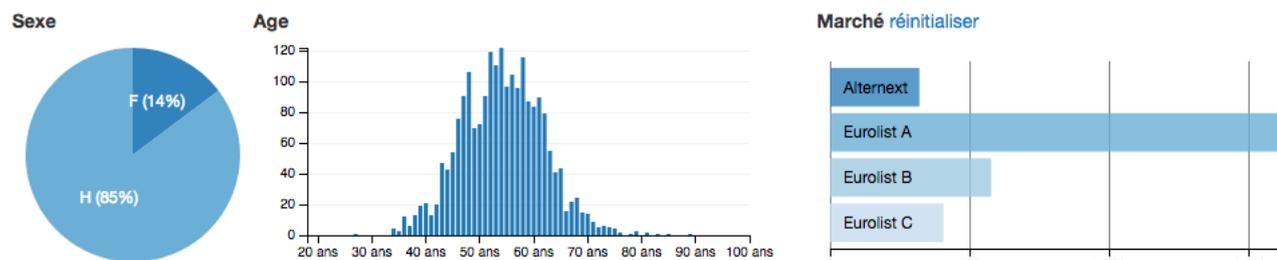
Parmi moins de 60 ans les femmes représentent plus de 50% des membres de comités des conseils



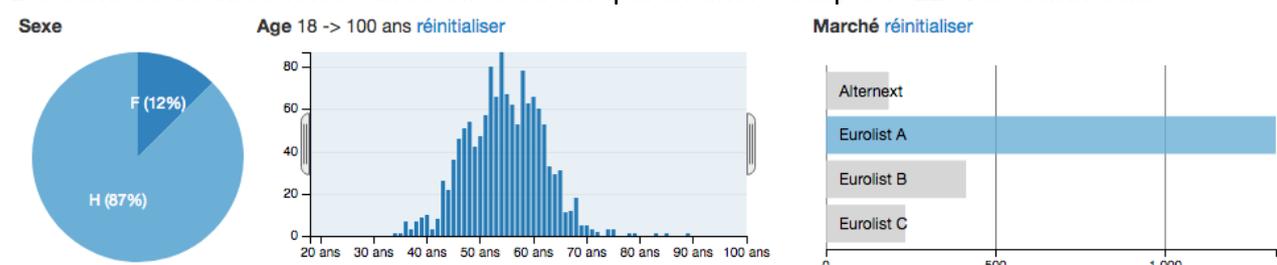
7. Les Directoires, comités de direction

A titre de comparaison avec les organes de gestion (Directoires, Comités de direction ou exécutifs), le taux de représentation des femmes ressort nettement inférieur à celui dans les conseils comme l'illustrent les analyses suivantes :

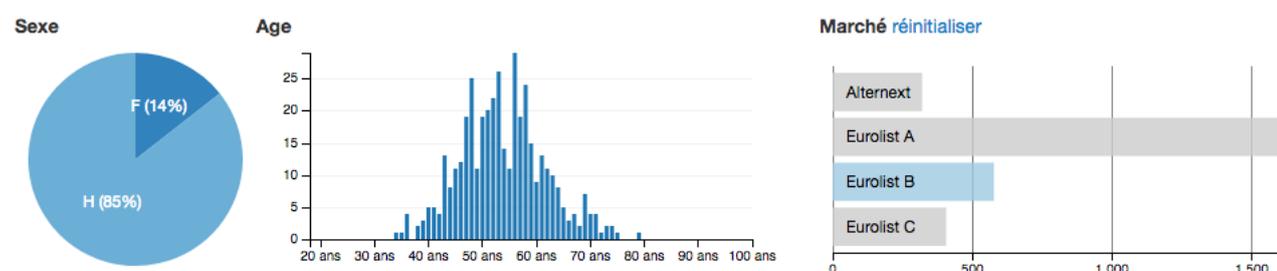
Les comités de direction et directoires sont composés de 14 % de femmes



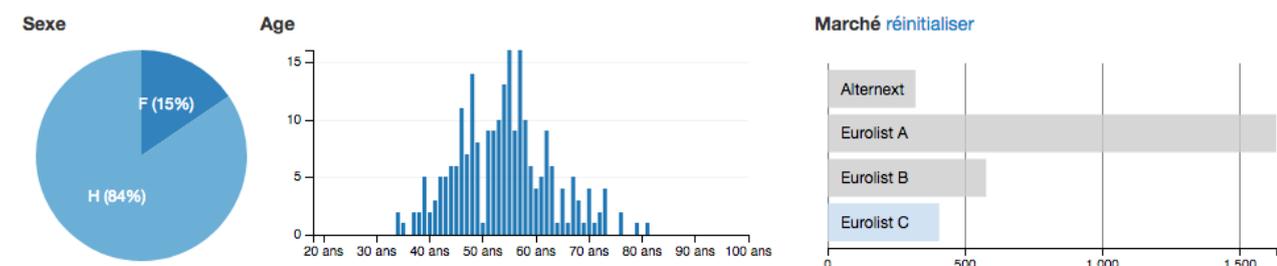
Les comités de direction et directoires du compartiment A comptent 12 % de femmes...



...les comités de direction et directoires du compartiment B comptent 14 % de femmes



...les comités de direction et directoires du compartiment C comptent 15 % de femmes...

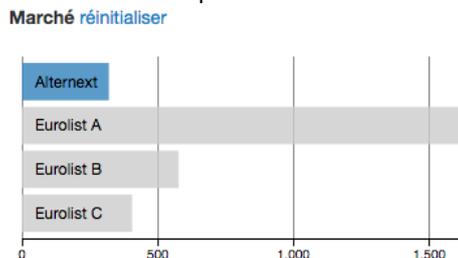
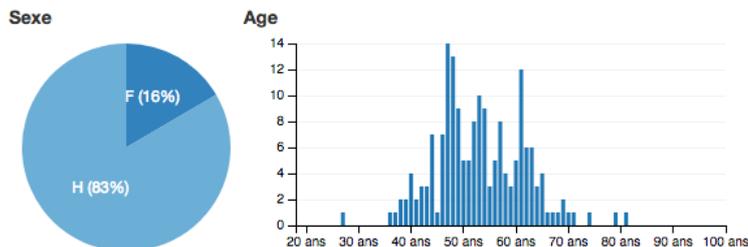


...Les comités de direction et directoires d'Alternext comptent 16 % de femmes

Etude 2017 sur la place des administratrices dans les conseils et leurs comités des sociétés cotées sur Euronext et Alternext Paris

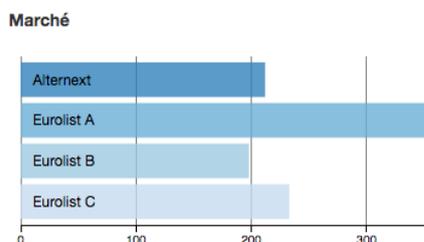
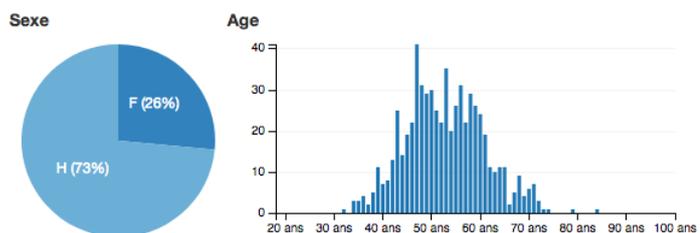


En partenariat avec telescope

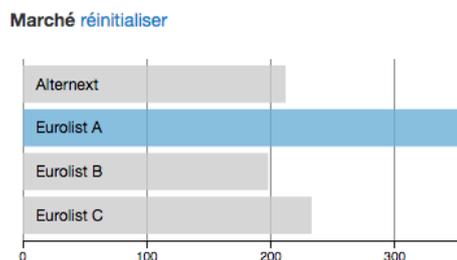
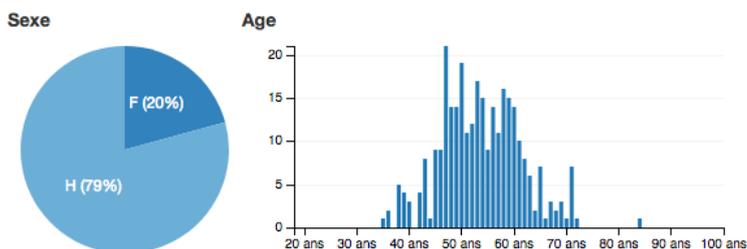


Comités 'finances et comptabilités'

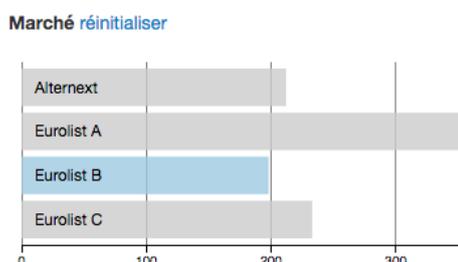
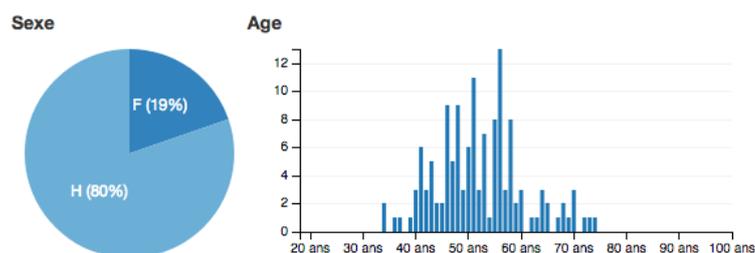
Les comités 'finance et comptabilité' comptent 26 % de femmes



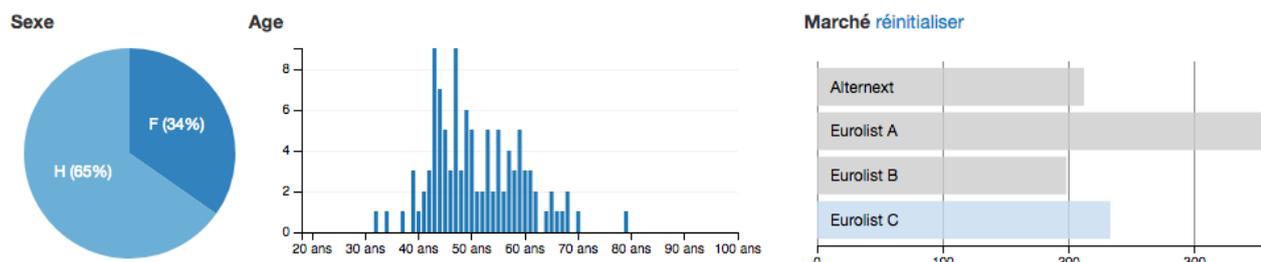
Les comités de 'finance et comptabilité' du compartiment A comptent 20 % de femmes (+2 points)...



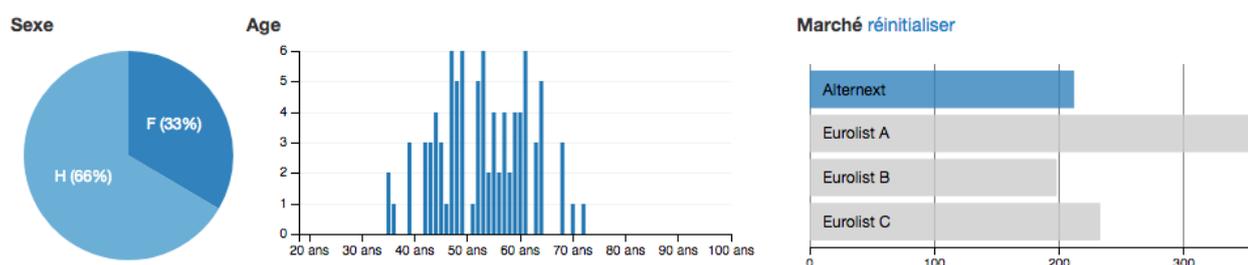
...les comités 'finance et comptabilité' du compartiment B comptent 19 % de femmes (+2 points)...



...les comités 'finance et comptabilité' du compartiment C comptent 34 % de femmes (+1 point)...



...Les comités 'finance et comptabilité' d'Alternext comptent 33 % de femmes (moins 1 point).



8. Les Femmes en position de Leadership

Taux global aux postes de présidente (conseil d'administration et de surveillance)

6,74 % pour les côtes A, B, C et Alternext

Alternext représente le taux de femmes en position de leadership faible avec 5,43 de femmes.

Le taux est de 7,75 % pour les Trois côtes A, B, C (Soumises à la Loi Copé-Zimmermann)
Dont la répartition est la suivante :

Côte A : 3,5 %
Côte B : 6,5 %
Côte C : 10,26 %

Pour information, si l'on ajoute la fonction de Directeur Général les pourcentages changent modérément

Côte A : 5 %
Côte B : 9,5 %
Côte C : 10 %

Conclusion

La progression de la représentation des femmes dans les conseils se poursuit en 2017, dépassant les 40 % sur plusieurs comités.

Les comités apparaissent comme des lieux où les femmes sont de plus en plus écoutées, du fait de la spécialisation des comités sur des sujets qui nécessitent une expertise.

Le premier commentaire est de souligner la lenteur de la variation du taux dans les conseils du fait de **l'augmentation globale du nombre de postes dans les comités et les conseils qui est passé d'un peu plus de 15 000 à un peu plus de 16 000 en un an :**

- La nomination d'une femme pour renouvellement d'un mandat détenu par un homme est beaucoup plus efficace que de créer un poste supplémentaire pour une femme.

Le deuxième commentaire qu'il est nécessaire de faire pour cette étude est de souligner la différence entre la tendance globale que l'on observe et le comptage pour éviter d'être montré du doigt en cas de non-respect de la Loi. **D'abord dans les comités, puis dans les conseils les taux augmentent mais ne suffisent pas encore pour déclarer qu'une tendance de fond est en marche, sans que le recours à la loi soit nécessaire** (la preuve avec les faibles taux de représentantes féminines sur Alternext).

Le troisième commentaire concerne la méthodologie de notre étude qui utilise les données complètes pour chacune des sociétés et apporte une analyse globale pour ne pas s'arrêter au comptage du nombre de femmes dans les conseils de telle société, mais bien d'analyser la tendance de fond à l'œuvre. Chaque société adopte une stratégie sur la parité qui varie en fonction de son exposition médiatique et de la 'pression' des parties prenantes ; **nous avons choisi de montrer le chemin qu'il reste à parcourir plutôt que de désigner les contrevenants.**

Outre la nécessaire réflexion sur la matrice des compétences du conseil en fonction de ses besoins stratégiques, **l'ampleur de ces recrutements d'administratrices ouvre le débat sur l'ouverture vers différentes sources de talent :**

- Internes à l'entreprise : ce qui suppose que le réservoir de femmes en position exécutive soit suffisant. Or, notre enquête montre le faible niveau de représentation des femmes à cet égard (cf. statistiques dans les comités exécutifs qui sont toujours aussi faibles sur le taux de présence féminine.),
- Externes : il apparaît donc que le recours par les entreprises aux réseaux féminins externes proposant des profils sélectionnés et formés en fonction des besoins des conseils devient une démarche indispensable pour atteindre le seuil de 40% tout en transformant cette contrainte quantitative en opportunité qualitative de diversification des compétences.